

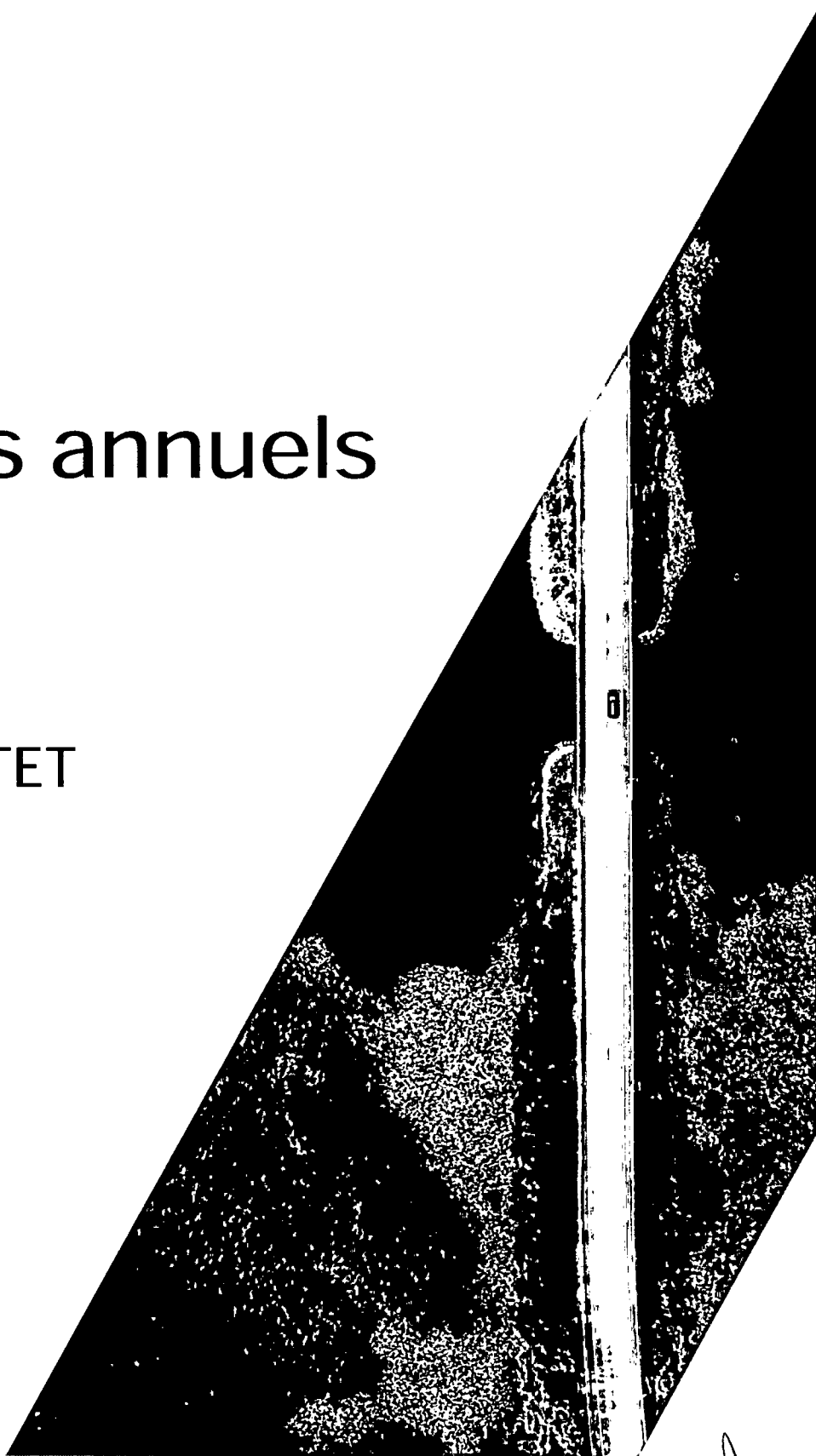
Bordereau attestant l'exactitude des informations - AGEN - 4701 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 01/07/2025 - 4315 - 2010 B 00809 - 528 980 147 - A.GENESTET

Comptes annuels

SAS A.GENESTET

31/12/2024

Ce document contient 25 pages



SAS A.GENESTET

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Comptes annuels</i>	3
1.1	Bilan actif	4
1.2	Bilan passif	5
1.3	Compte de résultat	6
1.4	Bilan actif (Détail)	8
1.5	Bilan passif (Détail)	10
1.6	Compte de résultat (Détail)	11
2	<i>Annexe</i>	14
2.1	Annexe aux comptes annuels	15



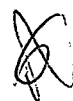


SAS A.GENESTET

Comptes annuels

Édité à partir de Loop V5.28.2

Passif		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Capitaux propres	Capital (dont versé : 12 750)	12 750	12 750
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	2 000	2 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	202 280	172 632
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	5 305	29 647
	Situation nette avant répartition	222 336	217 030
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		222 336	217 030
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			0
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	30 681	46 788
	Emprunts et dettes financières divers (3)	82 570	92 570
	Total	113 252	139 358
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	20 139	38 495
Dettes	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 049	94 164
	Dettes fiscales et sociales	29 130	23 761
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	6 074	283
	Instruments de trésorerie		
Total		69 253	118 210
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		202 645	296 065
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		424 981	513 095
Dettes	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	14 314	30 681
	à moins d'un an	168 191	226 887
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			



SAS A.GENESTET

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2024	31/12/2023	%
Concessions, brevets, droits similaires	6 853,16	6 853,16	
20510000 LOGICIELS	6 853,16	6 853,16	
Amort. prov. concession, brevets, droits sim.	-6 812,03	-6 311,70	-7.93
28051000 AMORTIS. LOGICIELS	-6 812,03	-6 311,70	-7.93
Total Immobilisations Incorporelles	41,13	541,46	-92.4
Terrains	5 226,00	5 226,00	
21200000 AGENCT. & AMENAGT. TERRAINS	5 226,00	5 226,00	
Installations techn. mat. out. industriels	10 466,21	7 766,21	34.77
21540000 MATERIELS ET OUTILLAGE	10 466,21	7 766,21	34.77
Amort. prov. inst. techn. mat. out. industr.	-6 365,76	-5 057,82	-25.86
28154000 AMORT. MATERIELS ET OUTILLAGES	-6 365,76	-5 057,82	-25.86
Autres immobilisations corporelles	45 969,09	54 698,19	-15.96
21810000 INSTAL.GALES, AGENCT, AMENAGT.DIV.	7 215,06	7 215,06	
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	33 792,05	43 743,20	-22.75
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	4 961,98	3 739,93	32.68
Amort. prov. autres immob. corporelles	-23 709,32	-26 984,52	12.14
28181000 AMORTIS. INSTAL. GALES, AGENCT. DIV	-2 397,84	-1 676,99	-42.98
28182000 AMORTIS. MATERIEL DE TRANSPORT	-17 851,96	-22 461,78	20.52
28183000 AMORTIS. MATER.BUREAU ET INFORMAT.	-3 459,52	-2 845,75	-21.57
Total Immobilisations corporelles	31 586,22	35 648,06	-11.39
Autres immobilisations financières	800,00	1 734,29	-53.87
27500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	800,00	1 734,29	-53.87
Total Immobilisations financières	800,00	1 734,29	-53.87
TOTAL Actif immobilisé	32 427,35	37 923,81	-14.49
Matières premières, approv.	29 382,00	46 132,55	-36.31
31000000 STOCKS MATIERES PREMIERES	29 382,00	46 132,55	-36.31
En-cours production de biens	0,00	23 869,34	-100
33510000 TRAVAUX EN COURS	0,00	23 869,34	-100
Total Actif circulant - Stocks	29 382,00	70 001,89	-58.03
Clients et comptes rattachés	108 168,47	114 276,68	-5.35
41110000 CLIENTS	72 905,70	90 583,39	-19.52
41600000 CRÉANCES DOUTEUSES	35 262,77	23 693,29	48.83
Prov. clients et comptes ratt.	-22 795,48	-8 609,25	-164.78
49100000 DEPR COMPTES CLIENTS	-22 795,48	-8 609,25	-164.78
Autres créances	226 338,43	241 589,40	-6.31

SAS A.GENESTET

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Bilan Actif		31/12/2024	31/12/2023	%
44400000	ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICES	882,00	594,00	48.48
44562000	TVA DEDUCTIBLE S/ IMMOBILISATIONS	540,18	0,00	NS
44566500	TVA DEDUCTIBLE S/ B&S	3 548,21	3 962,50	-10.46
44567000	CREDIT DE TVA	1 328,00	4 409,00	-69.88
44583000	TVA A REGULARISER ACTIF	354,50	127,27	178.54
44583100	TVA A REGULARISER	297,83	2 296,92	-87.03
46710000	COMPTE CESSION FONDS MARMANDE	219 387,71	219 387,71	
46720000	DEBITEUR/CREDITEUR SCI BAM	0,00	4 612,00	-100
46721000	DEBITEUR/CREDITEUR SCI GLA	0,00	6 200,00	-100
Prov. autres créances		-173 446,48	-140 862,40	-23.13
49670000	DEPR AUTRES COMPTES DEBITEURS	-173 446,48	-140 862,40	-23.13
Total Créances		138 264,94	206 394,43	-33.01
Disponibilités		222 514,86	197 579,97	12.62
51210000	BNP PARIBAS	121 866,29	197 532,78	-38.31
51240000	BNP COMPTE VENTE	100 247,85	31,39	NS
53000000	CAISSE	400,72	15,80	NS
Total Divers		222 514,86	197 579,97	12.62
Charges constatées d'avance		2 392,00	1 195,27	100.12
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 392,00	1 195,27	100.12
Total Actif circulant		392 553,80	475 171,56	-17.39
TOTAL ACTIF		424 981,15	513 095,37	-17.17

SAS A.GENESTET

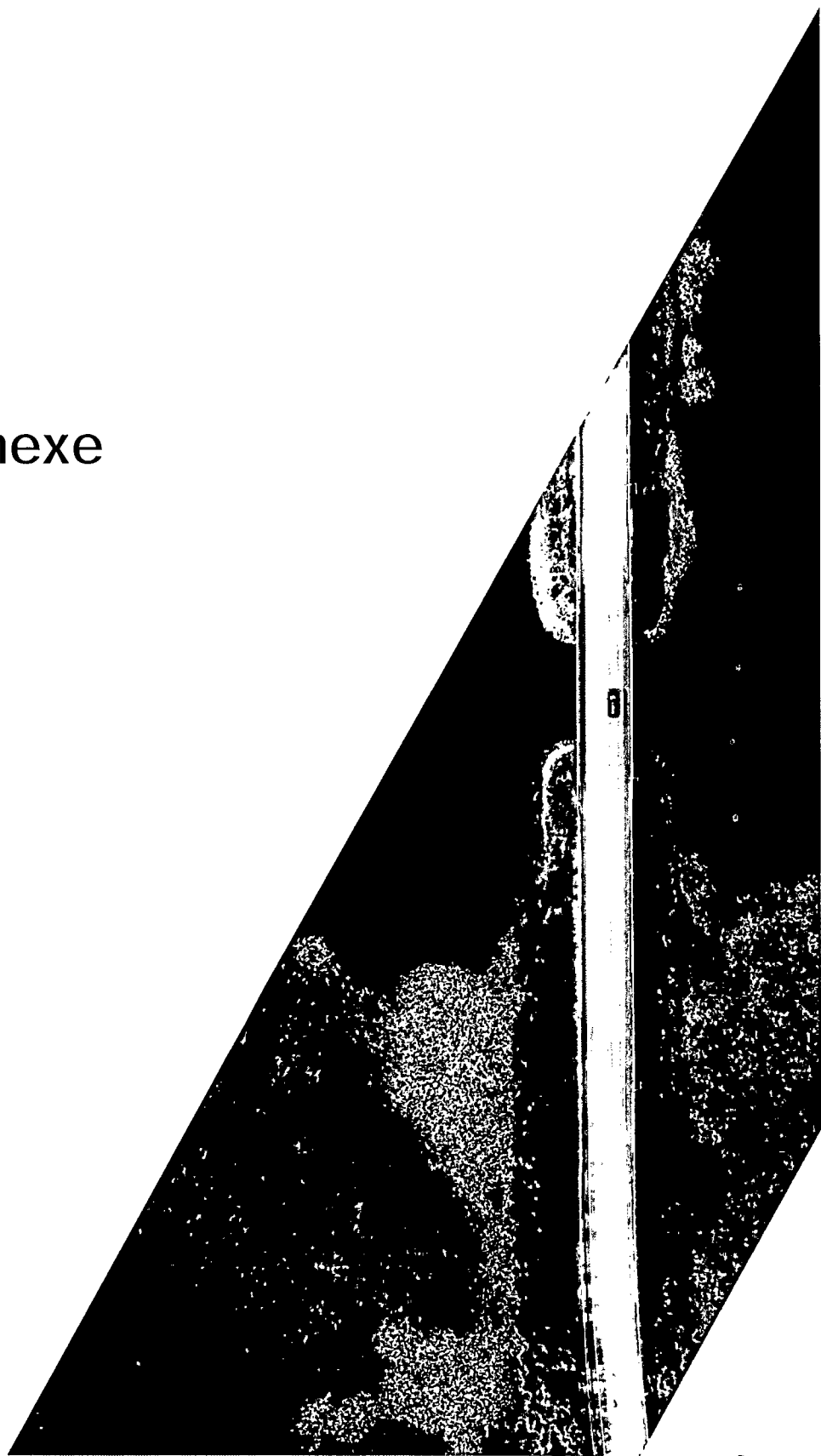
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023	%
Capital	12 750,00	12 750,00	
10100000 CAPITAL	12 750,00	12 750,00	
Réserve légale	2 000,00	2 000,00	
10610000 RESERVES LEGALES	2 000,00	2 000,00	
Autres réserves	202 280,21	172 632,52	17.17
10680000 AUTRES RESERVES	202 280,21	172 632,52	17.17
Résultat de l'exercice	5 305,81	29 647,69	-82.1
Résultat de l'exercice	5 305,81	29 647,69	-82.1
Capitaux propres	222 336,02	217 030,21	2.44
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit	30 681,70	46 788,44	-34.42
16440000 CRÉDIT LAND ROVER	16 073,59	21 961,65	-26.81
16480000 PGE BNP 90 000€	14 608,11	24 826,79	-41.16
Emprunts et dettes financières divers	82 570,51	92 570,51	-10.8
45520000 COMPTE COURANT MR GENESTET	82 570,51	92 570,51	-10.8
Emprunts et dettes assimilées	113 252,21	139 358,95	-18.73
Avances et acomptes reçus sur commandes	20 139,00	38 495,84	-47.69
41910000 AVANCES REÇUES SUR COMMANDES	20 139,00	38 495,84	-47.69
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 049,09	94 164,95	-63.84
40110000 FOURNISSEURS	32 009,09	93 682,95	-65.83
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	2 040,00	482,00	323.24
Dettes fiscales et sociales	29 130,62	23 761,79	22.59
43100000 SECURITE SOCIALE	7 797,87	6 468,00	20.56
43730000 PRO BTP	3 385,77	2 795,93	21.1
43780000 CAISSE CONGES PAYES	7 289,09	5 690,27	28.1
43860000 CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	1 490,00	978,00	52.35
44210000 PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE	451,42	312,00	44.69
44571200 TVA COLLECTEE 5.50%	1 546,24	1 024,66	50.9
44571400 TVA COLLECTEE 10%	3 699,30	3 287,82	12.52
44571500 TVA COLLECTEE 20,00 %	1 508,72	305,37	394.06
44584000 TVA A REGULARISER PASSIF	1 759,53	1 128,21	55.96
44860000 ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	202,68	1 771,53	-88.56
Autres dettes	6 074,21	283,63	NS
41970000 CLIENTS - AUTRES AVOIRS	5 914,71	0,00	NS
41980000 RABAIS, REMISES, RISTOURNES À ACCORDER	159,50	283,63	-43.76
Dettes	69 253,92	118 210,37	-41.41
Dettes et produits constatés d'avance	202 645,13	296 065,16	-31.55
Total du Passif	424 981,15	513 095,37	-17.17



SAS A.GENESTET

Annexe



SAS A.GENESTET

Annexe de base aux
comptes de l'exercice
clos-le 31/12/2024

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1. Evénements principaux	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables	2
2. Informations relatives au bilan	3
2.1. Actif	3
2.1.1. Immobilisations incorporelles	3
2.1.2. Immobilisations corporelles	3
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice	3
2.1.3. Immobilisations financières	4
2.1.4. Stocks	4
2.1.4.1. Stocks de produits achetés	4
2.1.5. Produits à recevoir	4
2.1.6. Créances	5
2.2. Passif	6
2.2.1. Capitaux propres	6
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres	6
2.2.2. Provisions pour risques et charges	7
2.2.3. Dettes financières et autres dettes	8
2.2.4. Charges à payer	9
3. Informations relatives au compte de résultat	9
4. Impôt sur les bénéfices	10
5. Engagements financiers donnés et reçus	10
5.1. Les engagements de retraites et avantages assimilés	10

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	2 700	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	2 549	-	12 500
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	1 222	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebut
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	934

2.1.4. Stocks

2.1.4.1. Stocks de matières premières et autres fournitures

Les stocks de matériaux sont évalués selon la méthode (FIFO / du coût unitaire moyen pondéré).
 Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.

2.1.4.1. Stocks de travaux en cours

La valorisation des travaux en cours comporte les fournitures et matériaux éventuellement mis en œuvre ainsi que les frais directs de la prestation.

2.1.5. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	-

2.1.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		800	-	800
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		35 263	-	35 263
	Autres créances clients		72 906	72 906	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	882	882	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	6 069	6 069	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
Débiteur divers		219 388	219 388	-	
Charges constatées d'avance		2 392	2 392	-	
TOTAL			337 699	301 636	36 063

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	12 750	-	-	12 750
Primes, réserves et écarts	174 633	29 648	-	204 280
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	29 648	-	24 342	5 306
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	217 030	29 648	24 342	222 336

Le capital est composé de 255 actions de 50 euros de valeur nominale.

Il n'y pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice	Dotations exercice	Reprises exercice	Fin exercice
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretiens	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	16 074	6 072	10 002	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	34 049	34 049	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	19 963	19 963	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	8 514	8 514	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	654	654	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	82 571	82 571	-	-
Autres dettes	6 074	6 074	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	14 608	10 296	4 313	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	182 506	168 192	14 315	-

2.2.4. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	2 040
RRR à accorder, avoirs à établir	159
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	1 490
Autres charges fiscales	203
Divers	-
TOTAL	3 892

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Productions vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	937 892	-	937 892
Chiffre d'affaires net	937 892	-	937 892

4. Impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		-887	5 905
Impôt au taux de :	15 %	-	-
Impôt au taux de :	25 %	-	-
Crédit d'impôt : Mécénat		288	-
Impôt sur PVLT		-	-
Résultat après impôts		-599	5905

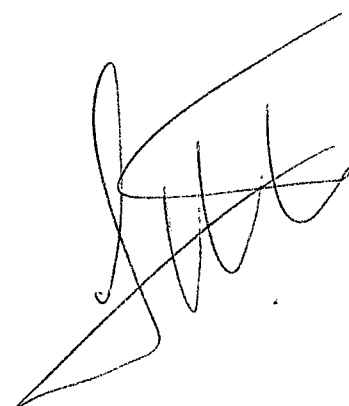
Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat

5. Engagements financiers donnés et reçus

5.1. Les engagements de retraites et avantages assimilés

Les engagements retraite ne font pas l'objet d'une provision dans les comptes. L'engagement n'est pas mentionné, considéré comme non significatif.



Société par actions simplifiée au capital de 12 750 euros
Siège social : ZA La Tuque
47240 CASTELCULIER
528980147 RCS AGEN

Au compte Autres réserves, soit	6 030,81 €	
Totaux	6 030,81 €	6 030,81 €



Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %		Revenus non éligibles à la réfaction de 40 %
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2023	-	-	-
31 décembre 2022	40 000 €	-	40 000€
31 décembre 2021	-	-	-

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce approuve ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées



A.GENESTET

Société par actions simplifiée au capital de 12 750 euros

Siège social : ZA La Tuque

47240 CASTELCULIER

528980147 RCS AGEN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 11 JUIN 2025

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 5 305,81 €, de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice :	Bénéfice	5 305,81 €
Prélèvement sur la Réserve légale, soit		725,00 €

Affectation

Au compte Autres réserves, soit	6 030,81 €	
Totaux		6 030,81 €
		6 030,81 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %		Revenus non éligibles à la réfaction de 40 %
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2023	-	-	-
31 décembre 2022	40 000 €	-	40 000 €
31 décembre 2021	-	-	-

Adoption

Cette affectation devra être adoptée dans son intégralité par l'assemblée générale en date du 11 juin 2025.



A.GENESTET
Société par actions simplifiée au capital de 12 750 euros
Siège social : ZA La Tuque
47240 CASTELCULIER
528980147 RCS AGEN

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 11 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le onze juin, à dix heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Alexandre GENESTET préside la séance en qualité de Président de la société.

Madame Aurélie BOE est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 255 sur les 255 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227.10 du Code de commerce,
- le texte des résolutions proposées.



Puis, le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion du Président sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes annuels et des éventuelles conventions,
- Quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 5 305,81 €, de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice :	Bénéfice	5 305,81 €
Prélèvement sur la Réserve légale, soit		725,00 €

Affectation

Au compte Autres réserves, soit	6 030,81 €	
Totaux	6 030,81 €	6 030,81 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %		Revenus non éligibles à la réfaction de 40 %
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2023	-	-	-
31 décembre 2022	40 000 €	-	40 000 €
31 décembre 2021	-	-	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce approuve ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

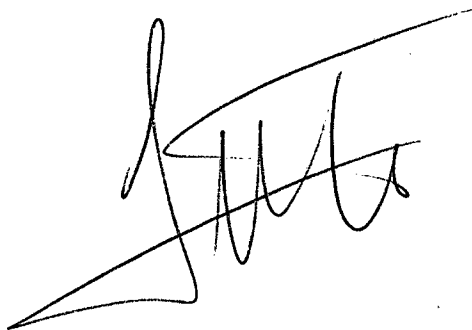
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés.

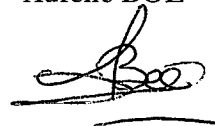
Le Président

Alexandre GENESTET

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

La secrétaire

Aurélie BOE

A smaller, more compact handwritten signature in black ink, with a distinct loop and a horizontal line underneath.

A.GENESTET

Société par actions simplifiée au capital de 12 750 euros

Siège social : ZA La Tuque

47240 CASTELCULIER

528980147 RCS AGEN

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce, le Président d'une société par actions simplifiée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 dudit Code.

Nous vous indiquons que sont intervenues, au titre de l'exercice, écoulé les conventions suivantes :

CONVENTIONS NOUVELLES CONCLUES

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune nouvelle convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

CONVENTIONS ANTERIEURES SE POURSUIVANT

En application de l'article R. 223-16 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par la collectivité des associés au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Personnes concernées :

- Monsieur Alexandre GENESTET

Nature de la convention :

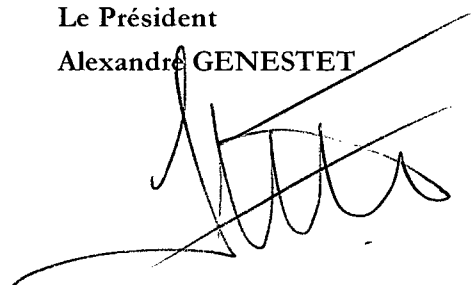
- Convention conclue le 2 novembre 2017 ;
- Objet : Bail commercial avec la SCI BAM.

Fait à Castelculier

Le 11 juin 2025

Le Président

Alexandre GENESTET



A. GENESTET
Société par actions simplifiée au capital de 12 750 euros
Siège social : ZA La Tuque
47240 CASTELCULIER
528980147 RCS AGEN

**RAPPORT DE GESTION DU 15 MAI 2025 A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 JUIN 2025**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'exercice clos le 31 décembre 2024 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires d'un montant de 937 892 € contre 946 525 € pour l'exercice précédent, ce qui représente une diminution de 1 %.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Il est précisé qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Notre situation financière nous a permis de faire face à nos engagements.

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

- Maintenir notre chiffre d'affaires ;
- Maintenir nos marges.



RESULTATS-AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 937 892 €.

Le montant des achats et variation des stocks s'élève à 324 322 €.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 160 426 €.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 9 324 €.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 224 921 €.

Le montant des charges sociales s'élève à 135 777 €.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 56 356 €.

Le montant des autres charges s'élève à 4 360 €.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 915 490 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -678 €.

Compte tenu d'un résultat financier de -208 €, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -886 €.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 5 904 €,
- d'un impôt sur les sociétés de 288 €,

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 5 305 €.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 424 981 €.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilans, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 5 305,81 €.



Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice :	Bénéfice	5 305,81 €
Prélèvement sur la Réserve légale, soit		725,00 €

Affectation

Au compte	Autres réserves, soit	6 030,81 €	
Totaux		6 030,81 €	6 030,81 €

Distributions antérieures de dividendes

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %		Revenus non éligibles à la réfaction de 40 %
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2023	-	-	-
31 décembre 2022	40 000 €	-	40 000 €
31 décembre 2021	-	-	-

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L.227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions sont décrites dans le rapport spécial du Président prévu à l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce.



ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

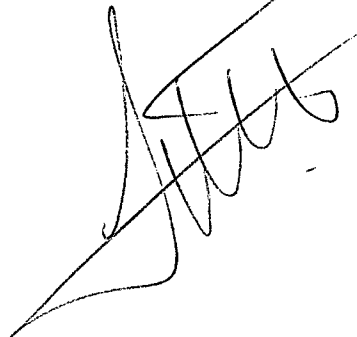
Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Castelculier

Le 15 mai 2025

Le Président

Alexandre Genestet

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Genestet', written over a horizontal line.